

L'INITIATIVE SUR LA NEUTRALITÉ



OUI À LA NEUTRALITÉ SUISSE

Ce qui a fait ses preuves depuis plus de 200 ans doit être inscrit dans la Constitution fédérale et ne pas être laissé entre les mains des marionnettes de l'UE et de l'OTAN.



Entre illusions de l'OTAN et neutralité. Un plaidoyer pour la responsabilité individuelle

Page 3



L'initiative sur la neutralité – pour notre liberté, notre sécurité et notre avenir

Page 6



Comment l'éthique de la paix peut-elle réussir ? L'exemple du processus de la CSCE et la neutralité suisse

Page 14



Il est grand temps jeter un regard réaliste sur le monde

La Suisse est confrontée à des décisions importantes. Depuis trop longtemps, nos responsables politiques se concentrent excessivement sur l'UE, comme si Bruxelles était le centre du monde et le seul point de référence pour sa politique étrangère, économique et de sécurité. Mais le monde a changé. La croissance, l'innovation et les marchés dynamiques se trouvent actuellement surtout en Asie et en Amérique du Nord et du Sud. Si on veut assurer son avenir, on devra tourner son regard vers les régions dynamiques et riches en opportunités.

Notre économie d'exportation est tributaire du marché mondial

L'économie suisse repose sur l'innovation et l'ouverture au monde. Elle a besoin d'accéder aux marchés mondiaux au-delà d'un marché intérieur européen qui est de plus en plus fermé et peu compétitif. Si l'on veut assurer notre avenir, force est de nouer de nouveaux partenariats et de renforcer les relations existantes en dehors de l'UE. Il faut également aborder les conditions actuelles sans complexe et avec assurance.

L'UE reste importante, mais elle ne nous suffit pas

Les pays membres de l'UE restent certes pour nous des partenaires commerciaux importants, mais nous ne devons pas nous rendre dépendants d'une politique européenne bureaucratifiée et de plus en plus repliée sur elle-même. L'UE est confrontée à un endettement excessif, à la désindustrialisation, à une politique migratoire inadaptée, à des tensions sociales et à une réglementation excessive, de plus en plus critiquée même au sein de l'UE. Parallèlement, elle se referme sur elle-même : l'Italie réclame déjà le « Made in EU » comme nouvelle ligne directrice. Ce n'est certainement pas un contexte dans lequel la Suisse doit inscrire tout son avenir économique et politique.

La neutralité nécessite une crédibilité globale

Notre neutralité n'est pas un concept européen, mais mondial. Elle doit être aussi bien comprise et respectée en Asie et dans le monde arabe qu'en Amérique du Nord et du Sud et en Afrique. Seule une neutralité suisse crédible et fiable nous donne la marge de manœuvre dont nous avons besoin en tant que pays indépendant, sur le plan politique, économique et sécuritaire notamment.

Nos priorités

Nous préparons actuellement la campagne de votation « Oui à l'initiative sur la neutralité », un projet essentiel pour la crédibilité, la fiabilité et l'indépendance de notre pays. Parallèlement, nous nous préparons à la collecte de signatures pour les référendums sur l'UE et renforçons l'information sur les conséquences lourdes et inacceptables du paquet d'adhésion à l'UE. Nous devons également renflouer nos caisses électorales afin de pouvoir mener ces combats importants avec succès.

Prochain rendez-vous : notre « manifestation » pour la Suisse

Lors de la 4^e Assemblée générale ordinaire du 18 avril 2026 à Berne, nous allons approfondir précisément ces questions :

Comment renforcer notre position sur la scène internationale ?

Comment nous affranchir du centrisme européen ?

Comment garantir la neutralité, la prospérité et l'indépendance dans un monde multipolaire ?

Pro Suisse milite pour que notre pays reste confiant, neutre et connecté au monde, libre de toute dépendance inutile, et ouvert aux opportunités.

Stephan Rietiker,
Président de Pro Suisse

Devenir membre
Pro Suisse



ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse
Case postale
3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27

Compte postal:
30-10011-5

Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.

Entre illusions de l'OTAN et neutralité. Un plaidoyer pour la responsabilité individuelle

Désorientation et perte d'importance progressive

Alors que la Suisse cherchait une nouvelle orientation, le climat en matière de politique de sécurité a considérablement changé au cours des 30 dernières années. L'utilité de sa capacité de défense a été de plus en plus remise en question. La mobilisation a été revue à la baisse et le service militaire obligatoire a été progressivement réinterprété comme une activité destinée aux « traditionalistes ».

Les offices fédéraux (du DDPS) ont créé leurs propres logos, ont doté leur correspondance d'en-têtes graphiquement discutables et se sont également éloignés visuellement des formes éprouvées de la sobriété étatique. Les uniformes de l'armée suisse ont été surchargés d'insignes et d'ornements. Les insignes traditionnels de tireur d'élite et de haute montagne, qui étaient autrefois arborés avec fierté, ont cédé la place à des décorations dont la signification échappe encore aujourd'hui à de nombreux soldats.

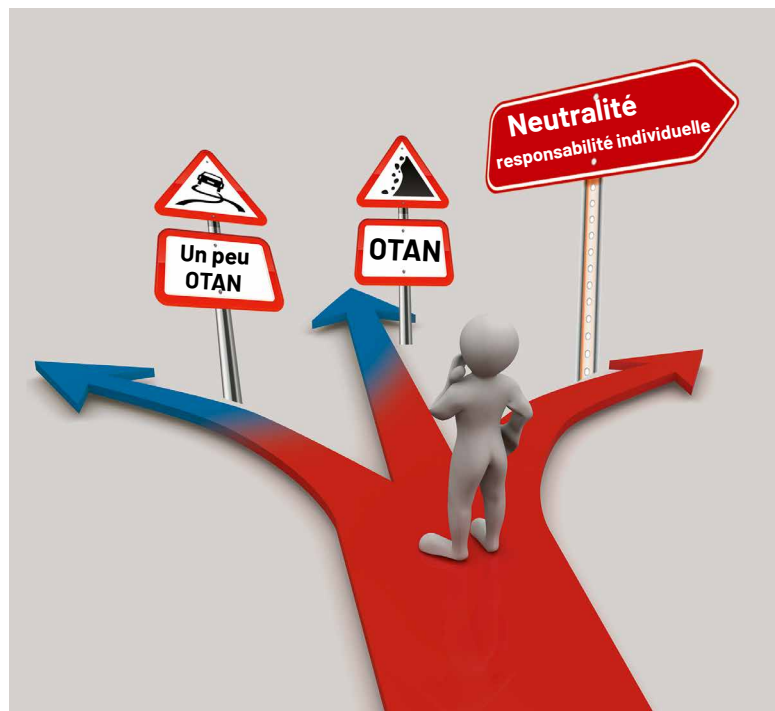
Les anciens instructeurs sont devenus des officiers de carrière, sans que leur fonction ait changé pour autant. Les officiers en service à l'étranger ne se sentaient plus tellement valorisés dans leurs uniformes républicains qui étaient jusqu'alors délibérément sobres. Même le grade de « caporal », chef de groupe réputé dans toute la Suisse, a été élevé au grade de sergent du jour au lendemain.

Avec un certain retard helvétique, l'adaptation extérieure à l'OTAN s'est également opérée, du moins au niveau des uniformes. L'attaché de défense ne se distinguait désormais plus par son apparence sobre. Il ne manquait finalement plus que l'uniforme de gala. Cependant, les moyens financiers nécessaires faisaient défaut, ce que certains regrettent encore aujourd'hui.

Mission et perception à l'étranger

La mission proprement dite d'un attaché de défense est toutefois restée inchangée :

Établissement et entretien de relations (aujourd'hui souvent qualifiées de « collecte d'informations »),



Dr Bruno Anselmo Capelli

(colonel à la retraite)

Entre 1990 et 2012, Bruno Anselmo Capelli a occupé le poste d'attaché de défense de la Suisse. Il a été en poste à Rome (où il a été notamment responsable d'Israël et de la Grèce), à Ankara (Iran, Syrie, Azerbaïdjan, Liban, Jordanie) et à Vienne (Hongrie, République tchèque).

Bruno Anselmo Capelli a été commandant du bataillon de chars 8, avant de devenir chef d'état-major de la brigade de chars 2. Il a également été professeur de gymnase (Dr sc. nat.).



Promotion de relations bilatérales et facilitées, par exemple dans le domaine de l'acquisition d'armement et de la formation,

Représentation de l'armée suisse dans le pays hôte.

L'importance accordée à ces tâches dépendait toujours du pays hôte et des relations bilatérales.

Partout où je me suis rendu, la neutralité de la Suisse était connue et appréciée, en particulier en Iran et au Liban. C'est un chauffeur de taxi qui l'a le mieux résumée : « Ma famille doit sa liberté à la Suisse... merci ! »

Aucun interlocuteur étranger ne m'a jamais demandé si la neutralité nous protégeait. Cette question n'est réservée qu'aux plus avisés en Suisse.

La neutralité s'est avérée être un instrument utile au quotidien. En dépit de la petite taille de notre pays, la Suisse faisait autorité. On était heureux de pouvoir compter sur un Suisse pour diriger des réunions ou résoudre discrètement des problèmes protocolaires, par exemple entre l'Inde et le Pakistan. Cela n'avait rien d'extraordinaire, mais cela s'avérait souvent décisif.

De ce point de vue, l'accès à l'ambassadeur du Saint-Siège (nonce apostolique), qui se trouvait à certains égards dans une situation comparable, était également remarquable.

Neutralité : principe et mise en œuvre

La neutralité a déjà fait couler beaucoup d'encre. L'important n'est pas le principe, mais sa mise en œuvre.

La conférence malheureuse du Bürgenstock, dont



Conférence du Bürgenstock : un cadre prestigieux, peu de substance. La neutralité suisse signifie : dialoguer avec tous

il ne reste finalement que quelques belles photos et un trou considérable dans les caisses de l'État, en est un exemple négatif. Le conseiller fédéral Minger au-

rait, sans doute, demandé à son huissier : « Qu'en pensez-vous ? » et celui-ci aurait probablement répondu : « Vous ne pouvez pas organiser une conférence sans l'un des principaux protagonistes. »

(Égalité de traitement!)

Si cet épisode peut être classé dans les archives comme une « grave erreur », le fait de s'aligner continuellement sur les sanctions de l'UE s'avère être une erreur bien plus grave, car elle a durablement nui à l'image de la Suisse.

La perte de courage

Comment en est-on arrivé là ?

Alors que même la Turquie, membre de l'OTAN, s'est abstenue d'appliquer les sanctions, la Suisse n'a pas résisté à la pression de l'UE et des médias. Le Conseil fédéral n'a pas su faire face au matraquage médiatique. Le schéma est toujours le même : les parties au conflit s'accusent mutuellement :

« C'est lui qui a commencé »,

« Il commet des crimes de guerre »,

« Il viole le droit international »,

« Il enlève des enfants ».

La véritable absurdité a commencé lorsqu'on a prétendu que notre liberté se défendait en Ukraine. C'est le même non-sens qui prévalait déjà autrefois lorsqu'on affirmait que la liberté se défendait dans l'Hindou Kouch. Le Conseil fédéral n'avait rien à objecter à ce discours. Il n'y avait aucune voix pour mettre en garde et rétablir l'ordre.

On a récolté des éloges éphémères de Bruxelles, dont on espérait sans doute un élan favorable pour les négociations en cours. Mais toute crise finira tôt ou tard par prendre fin et le moment viendra où il faudra reprendre le dialogue.

Cette attitude a détruit en grande partie des relations de confiance. Construire la confiance prend des décennies, si tant est que cela soit possible. Pour un succès symbolique à court terme, on a mis en gage une partie importante de l'argenterie familiale. On a manqué de caractère, de courage et surtout de sagesse politiques.

Les leçons tirées à l'étranger

Entre-temps, d'autres pays se sont montrés plus avisés. La Finlande, par exemple, commence à douter que l'adhésion à l'OTAN ait été la meilleure décision à prendre. Le gouvernement semble certes résolu à poursuivre dans la voie qu'il s'est tracée. La population, en revanche,



semble pressentir que la situation antérieure – une voix modérée qui favorisait le dialogue au-delà des frontières – était plus précieuse.

À quel prix ?

Les conséquences pour la Suisse

Pour la Suisse, il serait judicieux de s'en tenir au schéma de commandement enseigné à chaque officier subalterne suivant : orientation – intention – mission – mesures immédiates.

À cet égard, il faut toujours garder à l'esprit que les mesures immédiates ne doivent pas compromettre les options ultérieures.

Au cours des trente dernières années, l'OTAN n'a pas fait preuve d'un bilan convaincant. En Afghanistan, Irak et Libye, il ne reste que chaos et misère. Les succès militaires se font attendre, ils se limitent à des campagnes aériennes. Même dans le domaine de la formation, l'OTAN ne se distingue par aucun mérite particulier. Elle a été humiliée par des « armées de va-nu-pieds ». Que cherche donc l'armée suisse dans ce contexte ? Une protection ? Dans ce cas, il vaut la peine de jeter un regard lucide sur le cas du Danemark.

Au fond, l'OTAN a cessé d'être ce qu'elle était autrefois. Qu'est-ce que la Suisse espère d'elle ?

Les illusions d'une défense européenne

Une OTAN européenne ?

Le 14 mai 2025, le chancelier allemand Merz a déclaré au Bundestag que la Bundeswehr devait devenir la plus grande armée d'Europe. On imagine aisément l'accueil que ces propos ont trouvé à Paris, Prague ou Varsovie. Cela y a sans doute inévitablement fait ressurgir de vieilles histoires.

La domination allemande, incarnée par Merz, von der Leyen et le chef de groupe Weber (Parti populaire européen), a subi une défaite cuisante au Conseil européen le 17 décembre 2025 lorsque la confiscation des avoirs russes, fortement soutenue par l'Allemagne, a été bloquée.

Et maintenant ?

Revenir à la responsabilité individuelle

La Suisse ferait bien de renouer avec sa neutralité. La devise doit être : assumer la responsabilité pour son propre pays.

Sur le plan militaire, cela signifie garder ses distances, accomplir soi-même ses tâches fondamentales, équiper

Hiver 1871 : en pleine guerre franco-allemande, la jeune Confédération suisse accueille plus de 80 000 soldats français dans un esprit neutre, ordonné, humain et confiant.



complètement ses propres unités, accorder l'attention nécessaire à la mobilisation et mettre l'accent sur la formation de l'armée de milice.

En matière d'acquisition, l'objectif n'est pas d'acheter du matériel aussi cher et moderne que possible, mais d'acquérir des équipements adaptés à la milice en quantité suffisante – la quantité prime sur la qualité.

Seule cette approche permet de rester crédible sur le plan matériel et d'éviter d'être accusé de se laisser protéger par les pays voisins.

Ceux qui rêvent d'une armée européenne de défense devraient sincèrement se demander s'ils seraient prêts à déployer le Bataillon d'infanterie 13 (rattaché au canton de Berne) dans l'Allgäu ou la Brigade mécanisée 1 (historiquement composée de corps de troupe romands) en Basse-Autriche.

Quoi qu'il en soit, du point de vue suisse, de telles réflexions resteront longtemps une illusion.



Walter Wobmann
ancien conseiller national, président du
« Comité de l'initiative sur la neutralité »,
Vice-Président de Pro Suisse

L'initiative sur la neutralité – pour notre liberté, notre sécurité et notre avenir.

Avec l'initiative sur la neutralité, nous envoyons au monde un message clair : la Suisse restera neutre – de manière perpétuelle, armée, intégrale et fiable. Depuis plus de 200 ans, cette politique nous a préservés de la guerre, de la souffrance et de la destruction. La neutralité n'est pas une relique, mais un modèle de réussite qui a fait ses preuves, qui assure la stabilité et protège notre pays.

Notre neutralité s'applique en temps de paix comme en temps de crise.

Elle n'est pas négociable et non tributaire de la situation. Pour être neutre, il faut être capable de protéger son territoire. C'est pourquoi il faut une armée crédible qui fait clairement comprendre aux agresseurs potentiels qu'une attaque contre la Suisse ne vaut pas la peine. Cette stratégie de dissuasion a permis de préserver la sécurité de notre pays et reste essentielle.

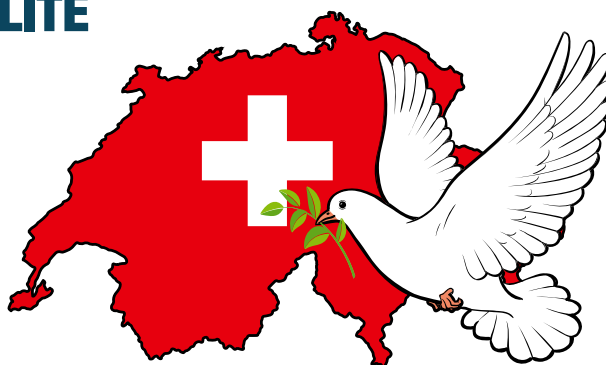
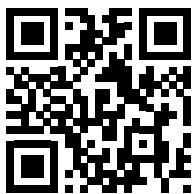
L'initiative clarifie que la Suisse n'adhère à aucune alliance militaire ou de défense.

Une adhésion à l'OTAN ou à l'UE détruirait notre neutralité. Ce n'est que si la Suisse est elle-même attaquée ou si une telle attaque est en préparation que le Conseil fédéral est autorisé à examiner et à mettre en place des coopérations. Le Conseil fédéral conserve donc sa flexibilité. La formation militaire avec d'autres États reste possible, mais sans structures de commandement étrangères et sans obligation d'assistance. La responsabilité appartient toujours à la Suisse.

Autre point important : la Suisse ne participe pas à des sanctions ou à des mesures coercitives contre des États en guerre, sauf si les obligations de l'ONU l'exigent. Les sanctions sont un moyen de coercition qui frappe souvent les civils et fait de la Suisse une partie belligérante.

L'INITIATIVE SUR LA NEUTRALITÉ

OUI À LA NEUTRALITÉ SUISSE



Notre pays ne doit pas être entraîné dans des conflits qui ne sont pas les nôtres. Le Conseil de sécurité de l'ONU décide des mesures coercitives militaires et non militaires et en tant que membre de l'ONU, nous nous conformons à ces règles.

La neutralité ne signifie toutefois pas la passivité, bien au contraire.

La Suisse utilise sa position particulière pour prévenir les conflits et promouvoir la paix. Le fait que le CICR soit basé à Genève n'est pas un hasard : notre neutralité

inspire confiance. Elle permet d'apporter une aide humanitaire à toutes les personnes touchées et fait de la Suisse une médiatrice crédible. Nous proposons notre territoire pour des pourparlers de paix authentiques, pour toutes les parties, sans condition préalable.

L'initiative sur la neutralité consolide ce qui a fait la force de la Suisse.

Elle protège notre indépendance, notre sécurité et notre tradition humanitaire.

Elle préserve la Suisse de toute implication dans des conflits étrangers.

Elle garantit également que nous pourrions rester à l'avenir une voix fiable en faveur de la paix. La neutralité suisse fait partie intégrante de notre identité nationale.



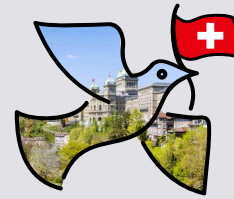
L'adhésion à l'OTAN ou à l'UE détruirait notre neutralité.

Où en est l'initiative sur la neutralité ?



Le processus politique

- 23 décembre 2025 : fin de la consultation sur la contre-proposition du Conseil des États (contributions consultables via le code QR).
- 16/17 février 2026 : la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE N) examine l'initiative et la contre-proposition.
- 2-20 mars 2026 : session du printemps
- 1-19 juin 2026 : session d'été



Que va décider le Parlement ?

Trois scénarios sont envisageables et ils détermineront le rythme :

1. **Les deux Chambres adoptent la contre-proposition du Conseil des États** variante la plus rapide.
2. **Le Conseil national rejette la contre-proposition** élimination des divergences entre les Chambres, retard
3. **Le Conseil national souhaite présenter sa propre contre-proposition** également élimination des divergences et retard.

Dates potentielles du vote : 27 septembre 2026 ou 29 novembre 2026

La contre-proposition : beaucoup de symbolisme, peu de substance

Art. 54a Neutralité suisse :

¹ La Suisse est neutre. Sa neutralité est perpétuelle et armée.

² La Confédération utilise la neutralité pour garantir l'indépendance et la sécurité de la Suisse, prévenir les conflits ou contribuer à leur résolution. Elle se tient à disposition en tant que médiatrice.

En clair : la contre-proposition semble bonne, mais ne change rien. Elle consolide la politique de neutralité actuelle, politiquement flexible et de plus en plus tournée vers l'UE et l'OTAN. La neutralité claire et contraignante de la Suisse, telle que la demande l'initiative, serait ainsi de facto supprimée.



Cliquez ici pour accéder aux documents

Ce que veut vraiment l'initiative sur la neutralité

L'initiative vise à inscrire précisément la neutralité suisse dans la Constitution fédérale afin qu'elle ne puisse pas être interprétée à volonté. Cela permet de renforcer la crédibilité de la Suisse à l'échelle mondiale et de soutenir le Conseil fédéral dans sa politique étrangère.

1. La Suisse est neutre. Sa neutralité est permanente et armée.
2. La Suisse n'adhère à aucune alliance militaire ou de défense. Une collaboration avec de telles alliances est toutefois réservée en cas d'attaque militaire directe contre la Suisse ou en cas d'actions préparatoires à une telle attaque.
3. La Suisse ne participe pas à des conflits militaires entre des États tiers et ne prend pas non plus de mesures coercitives non militaires à l'encontre d'États en guerre, sous réserve des obligations envers l'Organisation des Nations unies (ONU) et des mesures visant à empêcher le contournement de mesures coercitives non militaires prises par d'autres États.
4. La Suisse met à profit sa neutralité permanente pour prévenir et résoudre les conflits et se tient à disposition en tant que médiatrice.

L'article 54a proposé de la Constitution fédérale définit quatre principes clairs :

1. **Neutralité permanente, armée et intégrale.** Pas de concessions, pas d'exceptions – en temps de paix comme en temps de guerre. L'armée doit dissuader les adversaires par un coût d'entrée élevé (dissuasion). Cette neutralité suisse, pratiquée depuis 200 ans, a fait ses preuves.
2. **Pas d'adhésion à des alliances militaires ou de défense,** sauf en cas d'attaque directe contre la Suisse. Le Conseil fédéral se réserve la possibilité, en cas de préparatifs de guerre clairement identifiables contre la Suisse, y compris dans le domaine cybernétique, de mettre fin à la neutralité et d'intensifier la coopération transfrontalière.
3. **Pas de participation à des guerres et pas de mesures économiques coercitives contre les parties belligérantes.** Pas de reprise des sanctions, car elles constituent un moyen de coercition et font de la Suisse une partie belligérante. Exceptions : décisions du Conseil de sécurité de l'ONU et mesures contre le contournement des sanctions.
4. **Médiation active plutôt que prise de parti.** La Suisse met sa neutralité au service de la prévention et de la résolution des conflits ainsi que de l'aide humanitaire, par exemple par le biais du CICR et d'autres missions.



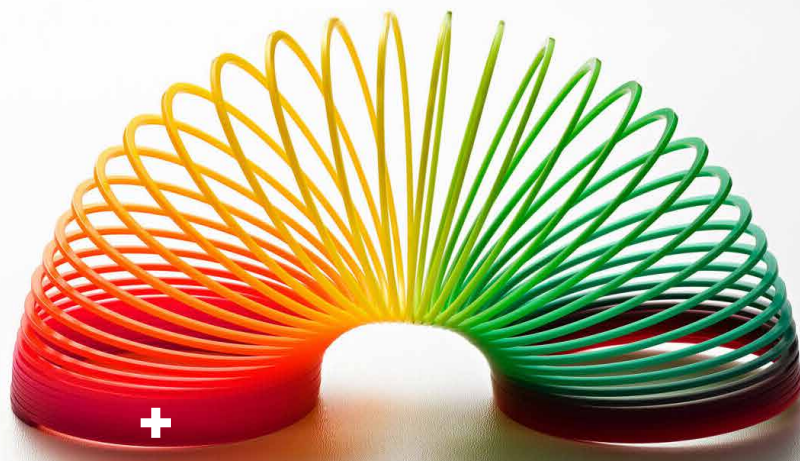
Il faut maintenant envoyer un message clair

Ceux qui veulent une neutralité réelle et permanente doivent maintenant faire entendre leur voix. Drapeaux de balcon, autocollants, tracts : prosuisses.ch/shop





Kevin Grangier, coordinateur
romand de Pro Suisse



Flexibilité rime avec neutralité

Le monde va mal, selon l'avis de beaucoup de gens. Dans tous les cas, il est devenu bien plus incertain et imprévisible qu'au début du siècle. Le temps où les Suisses pouvaient jouir des « dividendes de la paix » est derrière nous. Dans ce contexte, rester neutre, agile, flexible est une gageure pour la Suisse.

Faisons preuve d'un peu d'humilité. S'il est vrai que l'état de prévisibilité du monde s'est constamment dégradé depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York, il faut prendre du recul et constater que le monde n'a jamais été véritablement stable. Depuis que l'Etat fédéral suisse existe (1848), les situations chaotiques et conflictuelles se succèdent les unes aux autres. L'impression de paix et d'unité consécutive à la chute du Mur de Berlin n'a été qu'une parenthèse et une illusion. Une illusion suffisamment tentante pour avoir aveuglé de nombreuses personnes en Suisse.

Ainsi, depuis la fondation de l'Etat fédéral (et même avant), la Suisse a survécu à de nombreuses situations périlleuses et chaotiques. On se plaint aujourd'hui des menaces de la Russie ou des États-Unis, on doute de la capacité de l'OTAN à défendre l'Europe et on se met à trembler. Mais que devaient dire les Suisses de 1939 ou ceux de 1914 ? La situation était clairement plus déprimante et compromise que maintenant.

On ne respecte que celui qui veut et sait se défendre !

Pourtant, en 1914 et en 1939 – tout comme lors des autres moments périlleux que les Suisses ont dû affronter – nos

aïeux ont renforcé leur neutralité et leur propre aptitude à se défendre. Ils n'ont pas cherché à trouver refuge auprès d'un des belligérants par peur de ce que l'autre pourrait faire. Comment se fait-il qu'en 2026, les politiciens suisses aient perdu foi dans la recette qui a permis à la Suisse de traverser tant de tempêtes et de chaos ? En étant restée fidèle à sa neutralité, la Suisse a su faire preuve d'agilité et de flexibilité. Elle s'est frayé un chemin à travers l'histoire tumultueuse de l'Europe tout en épargnant autant que possible sa population des horreurs de la guerre. Notre génération semble avoir la mémoire courte. Nous devons tant à la sagesse de nos prédécesseurs.

Le monde d'aujourd'hui n'est finalement pas plus incertain que celui d'hier, ce sont nos illusions et nos rêves d'un monde meilleur qui se sont brutalement achevés. Les valeurs qui ont façonné la Suisse demeurent vraies en 2026, comme lors des siècles précédents.

Mettons-nous à l'écoute du général Henri Guisan, lui qui a uni la Suisse durant les heures les plus sombres que notre pays a traversées ces 100 dernières années et qui nous rappelle que « on ne respecte que celui qui sait et veut se défendre ».

Notre neutralité est garante de notre flexibilité et de notre agilité dans un monde complexe, incertain et imprévisible. Sauvegardons-là !



Dr Christoph Blocher

Entrepreneur, ancien conseiller fédéral
et ancien conseiller national



Retour à la neutralité

Les États-Unis veulent annexer le Groenland pour des raisons stratégiques, voire le conquérir si nécessaire par la force militaire. Les États-Unis sont le seul pays membre de l'OTAN qui dispose encore d'une armée opérationnelle. Le Groenland appartient au Danemark, lui est aussi membre de l'OTAN. Les Français, les Anglais et les Allemands, tous également membres de l'OTAN, ont envoyé des soldats au Groenland. Ce sont donc des pays membres de l'OTAN qui s'opposent à un autre pays membre de l'OTAN. Que cela signifie-t-il pour la Suisse? La Suisse, qui a pu éviter la guerre sur son propre territoire pendant 200 ans grâce à sa neutralité armée et totale, doit rester en dehors de l'OTAN, même si la classe politique – en particulier des dirigeants militaires peu clairvoyants – aspire actuellement à adhérer à cette alliance militaire. Tous ces partisans de l'OTAN devraient à présent comprendre la situation. La Suisse a malheureusement renoncé à sa neutralité vis-à-vis de la Russie dans la guerre en Ukraine, sous prétexte qu'il s'agissait d'une attaque contraire au droit international. Aujourd'hui, les États-Unis ont également lancé une attaque contraire au droit international au Venezuela. Si des sanctions sont prises, la Suisse devrait donc logiquement entrer en guerre économique contre les États-Unis. Pour la Russie, la Suisse n'est plus neutre, mais partie prenante au conflit. Faut-il en faire de même avec les États-Unis?



Tout vacille et s'effondre parce que nous avons abandonné les fondements solides de notre neutralité suisse éprouvée. Il s'agit maintenant de rétablir la neutralité absolue. Afin que la Suisse ne soit pas entraînée dans des guerres et des conflits. Dans cette situation, la chose la plus stupide à faire serait de provoquer les grands. Seul le retour à une neutralité totale permettra à la Suisse de sortir de ce bourbier.



Gjon Haskaj

Rédacteur en chef pour un média en ligne
/ Point d'appui de Pro Suisse Jura



Neutralité : réaffirmer la neutralité helvétique dans un monde polarisé

Le statut de neutralité permanente et armée de la Suisse a été établi au Congrès de Vienne en 1815 par les grandes puissances européennes de l'époque, ces dernières considérant la Suisse comme un « tampon » stabilisateur en Europe. Ce statut est unique en raison de son ancienneté, de sa reconnaissance internationale formelle et de son caractère armé et auto-imposé, ce qui le distingue des autres États neutres ou non alignés actuels.

Les Conventions de La Haye de 1907 (notamment la V et la XIII) ont codifié le droit international de la neutralité, imposant aux États neutres des obligations d'impartialité, de non-participation militaire et d'égalité de traitement envers les belligérants en cas de conflit armé. Pour la Suisse, dont la neutralité perpétuelle avait été reconnue internationalement depuis le Congrès de Vienne en 1815, ces conventions ont fourni un cadre juridique formel, renforçant son statut tout en limitant les obligations à l'aspect militaire sans réglementer explicitement les mesures économiques.

Eu égard à ce dernier point, il convient de reconnaître que la reprise des sanctions de l'UE par la Suisse à l'égard de la Russie n'enfreint pas le droit de la neutralité. Nonobstant, cet agissement a eu pour corollaire que la Russie considère officiellement le statut d'État neutre de la Suisse comme frappé d'obsolescence. Il est fort probable que d'autres États partagent cette vision, même s'ils ne l'ont pas déclarée ouvertement.

Le respect des normes internationales en matière de neutralité ne constitue pas le facteur déterminant

La conception westphalienne du droit international, qui consacre l'égalité souveraine des États, est mise à mal depuis la fin de la Première Guerre mondiale et l'émergence de la vision wilsonienne du droit des gens. Cette dernière postule que la communauté internationale doit être en mesure d'intervenir pour défendre le droit des peuples à l'autodétermination.

Cette doctrine a donc engendré de nombreuses violations du droit international ces dernières décennies. Cet état de fait n'est guère étonnant eu égard au fait que le droit international public découle de la volonté des États et qu'au niveau international, il n'existe pas d'instance qui rende la rupture coûteuse.

En conséquence, la perception des États concernant la neutralité helvétique est bien plus déterminante que le fait que la Suisse respecte les normes internationales en matière de neutralité.

L'UE et les États-Unis manquent de reconnaissance envers la Suisse

Depuis la reprise des sanctions européennes envers la Russie en 2022 par la Suisse, cette dernière n'a bénéficié d'aucun traitement de faveur de la part de l'Union européenne ni des États-Unis, tant s'en faut.

La première n'a effectué aucune concession majeure

par rapport à l'accord institutionnel, notamment en ce qui concerne la conciliation entre la démocratie directe suisse et la reprise du droit européen. Quant aux deuxièmes, même s'ils se sont retractés ex-post, ils ont imposé à la Suisse les droits de douane les plus élevés du continent.

Ils ont donc considéré la manœuvre helvétique non pas comme un geste généreux envers le bloc euro-atlantique mais comme un dû, et ce, même si celle-ci a impliqué une détérioration de l'image de la Suisse auprès de plusieurs pays. Dans ces circonstances, cette dernière a plus à perdre qu'à gagner en maintenant le statut quo post-sanctions de 2022.

Il est donc fondamental que le texte de l'initiative de la neutralité soit inscrit dans la constitution afin que le Conseil fédéral ne puisse plus prendre de mesures qui mettent en péril le statut d'état neutre de la Suisse de manière effective, même si elles sont conformes au droit international de la neutralité.

Face à l'intensification et à la polarisation des tensions

géopolitiques à l'échelle mondiale, il serait avisé pour la Suisse de réaffirmer son indépendance totale vis-à-vis de tout bloc d'alliances et de restaurer son rôle historique de médiatrice en faveur de la paix.



« La plus grande force de la Suisse réside dans notre neutralité et notre engagement au service de la paix dans le monde. »

Pierre-André Page,
Président du Conseil national

Partie 9 Aberrations en matière de politique de neutralité

Nous allons dès maintenant lister tous les errements de la Classe politique en matière de politique de neutralité.



Coopération entre la Suisse et l'OTAN:

Les objectifs pour la période de 20125 à 2'289 sont fixés

La Suisse et l'OTAN ont fixé les objectifs de leur coopération pour la période de 2025 à 2028. Un Programme de partenariat individualisé (Individual Partnership and Cooperation Programme, ITPP) est élaboré dans le cadre du Partenariat pour la Paix (PpP) de l'OTAN, auquel la Suisse participe depuis 1996. Les activités prévues sont conformes à l'intention du Conseil fédéral, qui entend intensifier la coopération internationale dans le domaine de la politique de sécurité. [Communication SEPOS, 18.12.2025]





Pendant la guerre froide, la Suisse a montré ce que la neutralité permanente pouvait apporter. Elle a joué le rôle de médiatrice, d'interlocutrice et de bâtisseuse de ponts entre l'Est et l'Ouest.



Comment l'éthique de la paix peut-elle réussir ? L'exemple du processus de la CSCE et la neutralité suisse

Pendant la guerre froide, la Suisse a démontré ce que la neutralité permanente peut permettre d'accomplir. Elle a joué le rôle de médiatrice, d'interlocutrice et de bâtisseuse de ponts entre l'Est et l'Ouest. Grâce à son indépendance, elle a pu instaurer la confiance, désamorcer les conflits et permettre des solutions diplomatiques. Ce rôle a fait de la Suisse une force reconnue en matière de politique de paix, bien au-delà de l'Europe.

La perte insidieuse d'une tradition éprouvée

Avec la fin de la guerre froide, cependant, un abandon insidieux de cette tradition a commencé. En 1991, la Suisse a pour la première fois appliqué les sanctions de l'ONU contre l'Irak, bien qu'elle ne soit pas membre de l'ONU. Les conséquences pour la population civile irakienne ont été dramatiques. Cette évolution s'est poursuivie au

cours des décennies suivantes. En 2022, le Conseil fédéral a adhéré aux sanctions de l'UE contre la Russie, une décision qui a de facto mis fin à la neutralité. La Suisse a ainsi perdu son rôle de médiatrice indépendante.

Le processus de la CSCE, un exemple de médiation réussie

Le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) montre précisément ce que la Suisse peut accomplir en tant que puissance neutre. À partir de 1973, 35 États ont négocié à Genève autour de la sécurité et de la coopération en Europe. La Suisse a joué un rôle clé dans ce processus : elle a servi de médiatrice entre les blocs, proposé des solutions et aidé à sortir de situations qui semblaient bloquées. Avec d'autres États neutres, elle a formé le groupe « N+N », qui a considéra-

blement contribué à l'accord et finalement à la création de la « Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) »

Helsinki 1975 : des principes fondamentaux qui perdurent aujourd'hui

L'Acte final d'Helsinki (1975) a formulé dix principes fondamentaux, parmi lesquels le non-recours à la force, l'intégrité territoriale, les droits de l'homme et, expressément, le droit à la neutralité. Bon nombre de ces points ont été inclus dans le texte à l'initiative des pays neutres. Le chef de la délégation suisse, Rudolf Bindschedler, a souligné que les pays neutres avaient marqué le processus de manière décisive. La Suisse a ainsi gagné en importance et en respect sur la scène internationale.

La neutralité comme responsabilité – et non comme repli

Lors de la signature, le président de la Confédération Pierre Graber a souligné que la neutralité ne signifiait jamais repli, mais responsabilité : solidarité, dialogue, médiation. C'est précisément cette attitude qui a donné à la Suisse une voix crédible en faveur de la paix.

Un nouveau tournant pour la Suisse

Aujourd'hui, la Suisse se trouve à nouveau à un tournant. L'organisation qui a succédé à la CSCE, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE),



Dr René Roca,
professeur au gymnase,
historien et membre du
comité de l'initiative sur
la neutralité



C'est là qu'intervient l'initiative sur la neutralité. Elle vise à ancrer la neutralité perpétuelle dans la Constitution et à renforcer ainsi les fondements qui ont fait le succès historique de la Suisse.



est affaiblie. Cette année, la Suisse en assume la présidence, ce qui lui offre l'occasion de renouer avec son ancien rôle de médiatrice. Mais pour y parvenir, la Suisse doit retrouver une neutralité sans équivoque.

Les raisons pour lesquelles l'initiative sur la neutralité est nécessaire aujourd'hui

C'est là qu'intervient l'initiative sur la neutralité. Elle veut ancrer la neutralité permanente dans la Constitution et renforcer ainsi les fondements qui ont assuré le succès historique de la Suisse. Dans un monde où les tensions ne cessent de croître, il faut des États qui ne prennent pas parti, mais qui jettent des ponts. La Suisse ne peut jouer ce rôle que si sa neutralité est crédible, clairement affirmée et fiable.

Se recentrer sur ce qui a fait la force de la Suisse

L'initiative crée les bases nécessaires à cela. Il ne s'agit pas d'un retour en arrière, mais d'un recentrage sur ce qui a fait la force de la Suisse : l'indépendance, la médiation, la politique de paix. Ou, comme le dit un célèbre adage : on peut être pessimiste dans sa façon de voir les choses, mais on peut devenir optimiste à travers ses actions.



Le nain fielleux

La taxe sur la valeur ajoutée – un véritable poison

Derrière les sept montagnes, chez les sept nains... vit un peuple. Un peuple laborieux, qui travaille, paie ses impôts et fait son service militaire. Un peuple hospitalier, tolérant, ouvert sur le monde. Bref, un peuple qui fonctionne.

Mais derrière ces sept montagnes, la vie devient de plus en plus chère. Les bureaucrates se multiplient comme des lapins – à la différence près que les lapins, eux au moins, sont mignons. De plus en plus d'étrangers affluent dans le pays et certains d'entre eux le considèrent davantage comme un magasin en libre-service que comme leur patrie. La vie devient donc encore plus chère.

Or, ce peuple, qui supporte déjà tous les fardeaux, est désormais censé payer encore plus d'impôts. Son armée ? Elle a été privée de ressources pendant des années, jusqu'à être pratiquement démantelée. On a proclamé la paix éternelle, sans doute parce que cela arrangeait tout simplement mieux le budget. Les fonds ont été affectés à de « belles » tâches publiques, lesquelles ne peuvent bien sûr plus être réduites aujourd'hui. Faire des coupes budgétaires est impopulaire. Le peuple doit donc continuer de faire son service militaire et payer encore plus cher pour cela, grâce à la solution miracle : la taxe sur la valeur ajoutée. C'est pour notre sécurité, nous dit-on. Bien sûr.

Il semble que le bon sens ait depuis longtemps déserté ce pays, car il s'est probablement aperçu qu'il n'y était toléré qu'en tant que personnage de conte de fées imposable.



Veillez nous communiquer votre adresse e-mail sur info@prosuise.info

Nous pourrions ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat : info@prosuise.info tél. 031 356 27 27



Agenda

4^e Assemblée générale de Pro Suisse, Samedi, 18 avril 2026, 10.30 heures, caserne de Berne.

L'invitation va vous être envoyée par un courrier séparé à la mi-mars.



Personnel

Renfort au sein du bureau de Pro Suisse

Depuis le 1^{er} janvier 2026, Angel Okaside (22 ans) fait partie de notre équipe. Dans sa vie privée, Angel est très engagé dans le bénévolat et en tant qu'officier de l'armée suisse, il défend avec conviction les valeurs de Pro Suisse. Il est membre actif de notre organisation depuis sa création. Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à Angel.



Si tu souhaites soutenir activement la campagne de votation, contacte-nous : aktion@proschweiz.ch

PRO Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Case postale, 3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27, info@prosuise.info
www.prosuise.info